

CONSTRUCTION 2020 APPRENTISSAGE

ENGAGEMENT

L'action "Construction 2020 Engagement d'Apprentissage"¹ est une initiative de plusieurs acteurs, créée spécifiquement pour le secteur de la construction par la Commission Européenne (DG Marché Intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME) dans le cadre de l'Initiative "Construction 2020"² et en étroite coopération avec "L'Alliance européenne pour l'Apprentissage" (EAfA)³, qui est coordonnée par la DG Emploi, Affaires Sociales et Inclusion.

Tous les engagements reçus seront publiés sur les sites internet dédiés aux deux initiatives (voir liens en notes de bas de page 1 et 3).

L'OBJECTIF DE L'INITIATIVE:

Obtenir des déclarations d'engagement du secteur de la construction et des acteurs concernés qui permettront des apprentissages plus nombreux et de meilleure qualité. Ces engagements devraient dès lors être l'expression de promesses et actions concrètes qui renforceront les apprentissages sur l'un ou l'autre des aspects suivants :

1. Augmentation de l'offre
2. Amélioration de la qualité
3. Amélioration de l'image
4. Renforcement de la mobilité

Par exemple, les déclarations d'engagement pourraient porter sur:

- a) L'augmentation du nombre et de la qualité des places de formation par l'apprentissage dans le secteur de la construction.
- b) L'introduction d'éléments de formation centrée sur l'apprentissage au sein d'entreprises, de centres de formation et/ ou centres d'écolage, qui n'ont pas encore pris part à ce type de formation.
Ceci inclut également toute action qui a pour objectif de changer les mentalités en faveur d'un type de formation centrée sur l'apprentissage.
- c) Le renforcement des formations spécifiques dans le secteur de la construction, telles que celles liées à l'efficacité énergétique, l'efficacité des ressources or l'économie digitale.
- d) Le transfert d'un modèle d'apprentissage qui a fait ses preuves dans un pays/ une région vers un autre pays/ une autre région dans lequel/ laquelle ce modèle n'est pas encore utilisé;
Ceci inclut également toute action qui a pour objectif de changer les mentalités en faveur d'un type de formation centrée sur l'apprentissage.
- e) Une amélioration des modèles de formation existants, aussi bien les modèles généraux utilisés dans un pays/ une région, que ceux utilisés spécifiquement par des entreprises au cas par cas, afin d'augmenter la qualité, la performance et la visibilité de tels modèles de formation par l'apprentissage.

Avantages

Grâce à son engagement, votre organisation rejoint l'Alliance et peut bénéficier des avantages suivants :

- **Réseau** – Un réseau européen d'experts en apprentissage
- **Connaissances** – Partage d'expériences et de bonnes pratiques
- **Outils** – Accès à des manuels, outils pratiques et ressources

¹ <http://ec.europa.eu/growth/construction-apprenticeships>

² http://ec.europa.eu/growth/sectors/construction/competitiveness/index_en.htm

³ <http://ec.europa.eu/apprenticeships-alliance>

- **Information** – News, rapports, informations et invitations à des ateliers et événements
- **Visibilité** – Visibilité accrue et publicité autour de vos propres initiatives

Engagement

A travers son engagement, votre organisation rejoint l'Alliance et s'engage à :

- **Promouvoir** – Promouvoir la valeur et les avantages des apprentissages
- **Partager** – Partager les connaissances et les pratiques au sein du réseau formé par l'Alliance et les autres partenaires
- **Informier** – Fournir des informations sur vos activités, les résultats et les prochaines étapes à travers une évaluation annuelle on-line.

COMMENT COMPLETER LE QUESTIONNAIRE

Sont acceptées toutes les déclarations d'engagement en provenance des pays de l'UE, des pays de l'AELE et des pays candidats à l'UE.

- Ces déclarations devraient contenir des actions et engagements concrets. Il ne peut en aucun cas s'agir de demandes de financement ou de propositions de projet.
- Celui qui est à l'origine de la déclaration d'engagement assume la responsabilité de la mise en œuvre des actions décrites dans la déclaration et s'engage
 - à informer une fois par an la Commission sur les progrès réalisés
 - à autoriser la publication de ces résultats sur le même site internet que celui où se trouvent les engagements concernés

LA DEFINITION DE "L'APPRENTISSAGE"

pour les buts poursuivis par la présente action est la même que pour l'EAfA

- "**Les apprentissages**" font partie des programmes d'enseignement et de formation formels,
- Les apprentissages combinent formation en entreprise (périodes d'acquisition d'expérience pratique sur le lieu de travail) et éducation scolaire (périodes d'éducation théorique et pratique dans un établissement scolaire ou un centre de formation).
- Les apprentissages aboutissent à une certification reconnue au niveau national.

La plupart des apprentissages sont basés sur un accord contractuel entre l'employeur et l'apprenti(e), celui-ci/ celle-ci percevant une rémunération pour son travail. Parfois, d'autres accords contractuels sont établis entre l'employeur, les organismes d'enseignement/ de formation et l'apprenti(e).

Toutes les catégories de stages, etc. ne sont **pas** concernés par cette action.

SOCIETE/ ENTREPRISE/ ORGANISATION

Veillez compléter quelques informations sur la société/ l'entreprise/ l'organisation:

Nom de l'entreprise/ organisation :	
Forme juridique :	
Année de création :	
Principale activité de construction/ spécialité :	
Personne(s) de contact, fonction(s) :	
E-Mail(s) :	
Numéro de téléphone :	
Site web :	

Veillez indiquer la catégorie d'organisation – cochez la/ les case(s) appropriée(s)

<input type="checkbox"/> Sociétés/ entreprises	
<input type="checkbox"/> Organisations commerciales	<input type="checkbox"/> Partenaires sociaux
<input type="checkbox"/> Chambres de commerce, d'industrie et de l'artisanat	<input type="checkbox"/> Gestionnaires d'éducation et de formation
<input type="checkbox"/> Autorités régionales	<input type="checkbox"/> Associations sans but lucratif/ jeunes
<input type="checkbox"/> Instituts de Recherche et groupes de réflexion	<input type="checkbox"/> Autre : _____

Veillez donner un bref descriptif de votre entreprise / organisation:

Uniquement pour les sociétés/ entreprises: merci d'indiquer quelques informations sur la taille⁴:

Travailleurs/ employés (cochez la case appropriée) <y compris le propriétaire/ directeur, sans les apprentis>	1-9	10-49	50-249	(250+)

⁴ Communication de la Commission – Exemple de déclaration portant sur des renseignements relatifs à la qualité de PME d'une entreprise ([http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52003XC0520\(02\)](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52003XC0520(02)))

L'ACTION D'APPRENTISSAGE

pour lequel vous vous engagez

Veillez sélectionner le chiffre - cochez la/ les case(s) appropriée(s) - qui correspond à l'objectif auquel votre engagement est lié (voir objectifs ci-dessus 1, 2, 3 ... et exemples)

<input type="checkbox"/> 1 offre	<input type="checkbox"/> 2 qualité	<input type="checkbox"/> 3 image	<input type="checkbox"/> 4 mobilité	
<input type="checkbox"/> a)	<input type="checkbox"/> b)	<input type="checkbox"/> c)	<input type="checkbox"/> d)	e <input type="checkbox"/>
Si autre, veuillez décrire brièvement:				

Veillez donner un bref descriptif de votre **engagement/ action**.

Veillez également donner des informations sur vos objectifs et activités principales.

Veillez décrire la **plus-value** de l'engagement.

Veillez donner des informations sur les objectifs poursuivis ou indicateurs de succès, ainsi que sur l'échéancier si possible (par ex. augmentations quantitatives, améliorations qualitatives, attractivité renforcée, mobilité accrue, outils développés, ou autre).

Quels sont les **partenaires** qui seront impliqués dans l'initiative?

Merci de renvoyer le formulaire d'engagement complété à: pledges-construction@ec.europa.eu